

# INFORMATIONS

*publiées par la*

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

*Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.*

REPRODUCTION AUTORISÉE.

Bulletin n° 91.

11 Octobre 1951.

## ELECTRIFICATION DE LA LIGNE BRUXELLES - LITTORAL.

### INSTALLATIONS FIXES : SOUS-STATIONS DE TRACTION ET POSTES DE SECTIONNEMENT.

La Société Nationale des chemins de fer belges vient de décider de passer à l'exécution des travaux d'électrification de la ligne "Littoral-Bruxelles-Liège".

Le programme pour la partie Littoral-Bruxelles comporte l'électrification des lignes suivantes :

- Bruxelles-Midi. - Ostende
- Denderleeuw - Alost
- Bruges - Knokke et Blankenberge

représentant au total, 170 km, chiffres ronds, de lignes à double voie, voies locales non comprises.

L'alimentation de ces lignes sera assurée par quatre sous-stations de tractions prévues respectivement à :

- Bruxelles-Midi,
- Denderleeuw,
- Gand,
- Bruges.

D'autre part, un certain nombre de postes intermédiaires sont prévus pour la mise en parallèle des lignes caténaïres et pour leur sectionnement.

Ces postes seront situés respectivement à :

- Schepdael,
- Melle,
- Aalter,
- Ostende et
- Zeebrugge.

Les installations de la sous-station de Bruxelles-Midi, qui alimente actuellement la ligne Bruxelles-Charleroi, ont été prévues pour les besoins futurs de l'électrification du réseau. Il suffira donc d'en compléter l'équipement en vue de l'électrification de la ligne Bruxelles-Gand.

Les autres sous-stations sont à construire.

La disposition des bâtiments dépend de la tension sous laquelle l'énergie de traction sera fournie : les sous-stations de Gand et de Bruges seront alimentées sous 36 kV, celle de Denderleeuw sous 70 kV.

Le poste à haute tension des deux premières sous-stations sera du type intérieur, celui de la sous-station de Denderleeuw sera du type extérieur.

L'alimentation des lignes caténaïres se fera sous tension continue de 3.300 V.

Chacune des sous-stations de traction, dont le rôle est de convertir l'énergie sous haute tension alternative en énergie de traction sous 3.300 V. continu, sera équipée de groupes convertisseurs de puissance nominale standardisée à 3.000 kW.

Le nombre de groupes à installer dépend de la puissance que ces sous-stations seront appelées à débiter :

Il est prévu :

à Bruxelles-Midi, l'installation, en extension, d'un groupe de 3.000 kW,

à Denderleeuw : 2 groupes,

à Gand : 3 groupes,

à Bruges : 3 groupes,

ce qui représente donc au total, 27.000 kW de puissance nominale installée, réserves comprises, pour l'alimentation des lignes en question.

En ce qui concerne le matériel d'équipement des sous-stations, il sera fait appel au matériel le plus moderne existant sur le marché :

Les groupes convertisseurs seront des groupes transformateur-redresseur à vapeur de mercure, à refroidissement par vent soufflé.

Les disjoncteurs à haute tension alternative seront du type pneumatique.

Les disjoncteurs à courant continu, spécialement étudiés pour les besoins d'un réseau de traction, permettront de couper des courants intenses dans un temps extrêmement court.

D'une manière générale, les progrès les plus récents de la technique seront mis à profit pour simplifier les installations, rendre la construction des bâtiments aussi économique que possible et réduire les charges d'entretien du matériel d'équipement.

Ajoutons pour terminer, que le matériel des sous-stations ainsi que celui des postes de sectionnement sera, à l'avenir, commandé à distance à partir de tableaux prévus respectivement à Bruxelles et à Gand.

---

## DISTRIBUTION DES ARTICLES D'APPROVISIONNEMENT AU SERVICE DE L'EXPLOITATION DE LA S.N.C.B.

La S.N.C.B. a mis à l'essai, sur un groupe de son réseau, un nouveau procédé de distribution et de comptabilisation des articles d'approvisionnement des gares.

Le système comprend également les délivrances des matières aux postes consommateurs de signalisation et de passages à niveau, placés sous la surveillance des chefs de gare.

Cette innovation consiste en une concentration de la dite activité dans quelques gares importantes, qui ont des relations faciles avec les gares environnantes.

Le but poursuivi vise principalement à :

- a) une diminution des stocks résultant de la suppression d'un nombre considérable de petits magasins et de la généralisation du réapprovisionnement tous les six mois;
- b) l'instauration d'un contrôle automatique de la consommation, par poste consommateur, incitant les chefs de gare, les préposés à la tenue des magasins et les consommateurs de matières à la plus grande économie.

Subsidiairement le nouveau mode de travail implique une simplification des écritures administratives et comptables, et présente de sérieux avantages, notamment en ce qui concerne la souplesse de l'organisation du service des matières, la facilité du contrôle et la spécialisation des tâches.

Il est à prévoir qu'après application des correctifs éventuels, dictés par l'expérience, le système pourra être étendu, au réseau entier.

---

## NOTABLES AMELIORATIONS DANS LE SERVICE DES TRAINS.

A l'occasion de la publication de l'indicateur d'hiver (7 octobre) les améliorations suivantes, présentant de l'intérêt pour notre clientèle, sont apportées dans l'organisation du service des trains de voyageurs :

1° Un service intensif par autorail est organisé entre Landen - Hasselt - Maaseik/Eisden (Mines).

Grâce à cette mesure, les relations locales et les relations entre le Limbourg et l'intérieur du pays sont sensiblement améliorées.

2° Mise en marche des trains semi-directs ci-après :

2865 Bruxelles (Midi) D.16h22 - Bruges A.18h15 (via Alost)  
 2867 Bruxelles (Midi) D.18h36 - Alost A.19h15  
 2135 Courtrai D.10h47 - Gand A.11h29 (correspondance de Tournai)  
 2138 Gand D.12h15 - Courtrai A.12h56 (correspondance vers Tournai)  
 2110 SD Tournai D. 6.53 - Mons A.7h56  
 2109 SD Mons D. 6.54 - Tournai A.7h55  
 2720 SD Ath D. 7.43 - Bruxelles (Midi) A.8h39  
 1709 SD Bruxelles(Midi) D.11h43 - Tournai A.13h12.

Mise en marche des trains omnibus ci-après :

4071	St.Trond	D.16h20	-	Tirlemont	A.16h51 (écoliers)
3543	Hasselt	D.16h15	-	Diest	A.16h45 id.
3512	Diest	D.16h50	-	Hasselt	A.17h26
9297	Ypres	D.19h21	-	Lichtervelde	A.20h11
9298	Lichtervelde	D.20h36	-	Ypres	A.21h42
8109	Ath	D. 6h24	-	Renaix	A. 7h25
8316	Renaix	D. 9h43	-	Ath	A.10h32
7122 SD	Binche	D. 5h19	-	Haine St.P.	A. 5h36
7330	Piéton	D.10h39	-	Charleroi (S)	A.11h11
7333	Charleroi (S)	D.11h30	-	piéton	A.11h54
6308 SD	Luttre-Pt-à-C	D. 6h30	-	Jumet-Brûl.	A. 6h55
6309 SD	Jumet-Brûl.	D. 7h05	-	Luttre-Pt-à-Celles	A. 7h30
4964 SD	Bastogne (S)	D.16h05	-	Gouvy	A.16h44 (écoliers)
4977 SD	Gouvy	D.17h30	-	Bastogne (S)	A.18h12

## RESULTATS D'EXPLOITATION.

Le tableau ci-après donne les résultats du trafic pendant le mois de juillet écoulé, comparés à ceux de la même période des années 1950 et 1951.

	1938 (1)	1950	1951
Nombre de voyageurs transportés .....	16.738.844	16.067.627	17.461.899
Nombre de voyageurs-kilomètres .....	608.325.296	607.816.555	653.737.100
Nombre de tonnes de grosses marchandises transportées .....	5.702.452	3.855.619	5.593.577
Nombre de tonnes-kilomètres .....	404.443.019	363.445.155	542.450.675
Nombre de wagons chargés .....	420.854	218.653	307.414

(1) Y compris le trafic Nord-Belge.

## MARCHANDISES.

Nombre de wagons chargés par la clientèle.

Semaines	Combustibles	Divers	Total
19/8 au 25/8	22.363	52.595	74.958
26/8 au 1/9	22.459	53.941	76.400
2/9 au 8/9	22.354	53.459	75.813
9/9 au 15/9	21.954	53.925	75.879

Transbordements aux ports d'Anvers et de Gand.

Semaines	Port d'Anvers		Port de Gand	
	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire
19/8 au 25/8	65.400	112.000	29.297	7.374
26/8 au 1/9	53.600	105.800	18.602	5.500
2/9 au 8/9	66.600	101.200	22.434	12.861
9/9 au 15/9	58.900	90.900	20.947	5.023

## CONDITIONNEMENT DES BACHES PARTICULIERES.

Les bâches appartenant aux expéditeurs doivent indiquer d'une manière très apparente, le nom de leur propriétaire et la désignation de la gare où elles doivent être renvoyées.

Nombre de bâches particulières ne portent plus d'une façon suffisamment claire et apparente le nom de la gare où elles doivent être renvoyées. Il en résulte des difficultés, des dévoyés, voire même des pertes surtout lorsque les bâches appartiennent à des sociétés possédant plusieurs sièges desservis par des gares différentes.

Nous demandons aux firmes intéressées, et ceci dans leur propre intérêt, de s'assurer si leurs bâches portent bien toutes les indications nécessaires.

## UTILISATION DES WAGONS DE CHEMIN DE FER.

Dans l'intérêt de la clientèle et afin de permettre la fourniture régulière du matériel, la S.N.C.B. insiste auprès des expéditeurs et des destinataires pour que les wagons soient chargés et déchargés le plus rapidement possible de façon à ne pas dépasser le délai normalement prévu.

## VOYAGEURS.

Saison sportive 1951 - 1952.

Jusqu'au 30/4/1952, la S.N.C.B. accorde une réduction de 50 % à tous les sportifs qui se déplacent individuellement par les trains désignés ou en groupe, quelque soit leur nombre ou la distance parcourue.

Si le nombre de participants le justifie et si les trains ordinaires ne se prêtent pas aux déplacements envisagés la S.N.C.B. met en marche d'office ou à la demande de clubs sportifs des trains ou des autorails spéciaux à prix réduit de 50 %.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser aux bureaux de tourisme de la S.N.C.B. :

Anvers, Gare Centrale, rue du Pelican, 1, tél. 32.58.39	
Bruxelles N., rue du Progrès	" 18.30.50 poste 249
Charleroi, Quai de la Gare	" 267.37 et " 362 144.50
Gand, Gare de Gand St. Pierre	" 549.26
Hasselt, Gare	" 213.47
Liège, Place de Bronckart, 26	" 23.84.23
Mons, Place de la Gare	" 359.07
Namur, Place de la Gare	" 237.01 poste 362

---

### ADJUDICATIONS.

Le mercredi 17 octobre 1951 à 14 heures 15 à l'Hôtel des chemins de fer, rue de Louvain, 21, à Bruxelles, sous-sols salle du Mess, ouverture des soumissions pour la fourniture de pièces de rechange pour appareils de voie en acier laminé assemblé par soudure.

Cahier des charges 2652/175 du 10-9-51. - Prix 5 fr.

En vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications, 29, rue Belliard, Bruxelles (C.C.P. 249.600).

Ce bureau est ouvert au public du 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. (fermé le samedi après-midi).

---

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera, le mercredi 17 octobre 1951, à 14 heures 30, à l'Hôtel des chemins de fer, salle du Mess, sous-sols, 21, rue de Louvain, à Bruxelles, à l'adjudication publique de la fourniture de 2.500 lots identiques de 100 traverses chacun, en chêne et en hêtre, de provenance belgo-luxembourgeoise exclusivement.

Le cahier des charges n° 2653/644 du 12-9-51, régissant cette entreprise est en vente au prix de 10 francs, au bureau des renseignements concernant les adjudications publiques de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (téléphone 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

---

Le mercredi 17 octobre 1951 à 14 heures à l'Hôtel des chemins de fer, rue de Louvain, 21, à Bruxelles, sous-sols salle du Mess, ouverture des soumissions pour la fourniture de pièces de rechange pour appareils de voie en acier laminé et en fonte grise.

Cahier des charges 2652/176 du 7-9-51 - Prix 5 fr.

En vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications, 29, rue Belliard, à Bruxelles C.C.P. 249.600.

Ce bureau est ouvert au public du 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. (fermé le samedi après-midi).

---

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 20-10-51 à 11 heures, à Bruxelles, rue aux Laines n° 24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de courroies en caoutchouc.

Le cahier des charges n° 2624-85-242 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise est à consulter et est en vente au prix de 5 fr au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29 à Bruxelles. (Tél. 11.90.40 - C.C.P. n° 249.600).

---

ARTICLES PARUS AU COURS DU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1951 DANS LES BULLETINS D'INFORMATIONS.

N° du  
Bulletin

- 87 Les beaux voyages organisés par la S.N.C.B.
- 88 Le laboratoire E.S. et la mesure de la consommation d'énergie électrique à la S.N.C.B.
- 88 Avantages accordés aux touristes et aux voyageurs en groupe.
- 89 Signalisation lumineuse.
- 90 Reconstruction des installations électriques à Courtrai.
- 90 Parcs pour véhicules (autos, camions et camionnettes vides, motos) dans l'enceinte des gares.
- 90 Location de bâches à des particuliers.

Chacun des articles ou études parus dans les bulletins d'informations peut être fourni gratuitement en livraison séparée sur simple demande adressée au bureau 61-21 de la Direction Commerciale de la S.N.C.B., 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

-----  
(B)-52792-10-51-(465) J.S. Imprimerie de la S.N.C.B.  
Dirigeant : R. VERMEULEN.



Assoc. Belge des Amis des  
Chemins de fer,  
Hôtel de l'Espérance-  
Place de la Constitution  
BRUXELLES.